



Assemblée générale

Distr. générale
15 juillet 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-deuxième session

Cinquième Commission

Point 114 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

Personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 51/243 du 15 septembre 1997, au paragraphe 6 de laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport tous les trois mois sur l'acceptation de personnel fourni à titre gracieux visée au paragraphe 4 de la résolution, afin qu'elle puisse s'assurer que les dispositions de la résolution sont respectées. Le premier rapport trimestriel portant sur la période allant de l'adoption de la résolution 51/243 jusqu'au 30 septembre 1997 a été inclus en tant que section II d'un rapport précédent du Secrétaire général (A/52/709 et Corr.1) présenté les 4 et 9 décembre 1997. Le deuxième rapport trimestriel portant sur la période du 1er octobre au 31 décembre 1997 a été présenté le 10 mars 1998 (A/C.5/52/43). Le troisième rapport trimestriel portant sur la période du 1er janvier au 31 mars 1998 a été présenté le 6 mai 1998 (A/C.5/52/51). Le présent rapport couvre la période du 1er avril au 30 juin 1998.

2. Au cours de cette période, 14 nouveaux membres du personnel fourni à titre gracieux de type II ont commencé à exercer leurs fonctions, comme indiqué dans le tableau ci-après. Durant la même période, l'affectation de 85 membres du personnel de même catégorie a pris fin. Cela représente donc une réduction nette de 71 membres (de 246 à 175).

<i>Département/ Bureau</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Fonctions</i>	<i>Date d'entrée en fonctions</i>	<i>Date d'expiration de l'engagement</i>
Département des opérations de maintien de la paix (8 personnes)	Administrateur chargé des demandes de remboursement (1) Responsable de secteur (1) Officier de permanence (1) Logisticien (1) Responsable de la préparation des missions (1) Planificateur (1) Administrateur de programmes (2)	Brésil (1) Danemark (1) Allemagne (1) Italie (1) Pays-Bas (1) Suède (2) Royaume-Uni (1)	Ce personnel fourni à titre gracieux exécute des fonctions logistiques spécialisées pour l'appui et la planification des opérations de maintien de la paix et autres missions sur le terrain.	1er avril 1998- 29 juin 1998	31 décembre 1998 (6)- 28 février 1999 (2)
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (6 personnes)	Enquêteurs (6)	Royaume-Uni (5) États-Unis d'Amérique (1)	Mènent des enquêtes pour le Bureau du Procureur afin d'instruire les procès.	6 avril 1998- 28 mai 1998	31 mai 1998 (1)- 30 juin 1998 (3)- 30 septembre 1998 (2)

3. Au Département des opérations de maintien de la paix, les 8 membres du personnel fourni à titre gracieux (type II) qui sont entrés en fonctions au cours du deuxième trimestre de 1998 ont été acceptés en vue de fournir des compétences très spécialisées en matière de logistique, de contrôle des mouvements, de planification et d'approvisionnement, qui faisaient alors défaut au Secrétariat.

4. Au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, 6 membres du personnel fourni à titre gracieux (type II) sont entrés en fonctions en qualité d'enquêteurs. Ce personnel fourni à titre gracieux a été accepté afin de permettre au Tribunal d'assurer efficacement, notamment par rapport aux coûts, l'instruction des affaires dont le Tribunal était saisi, en attendant l'achèvement des procédures de recrutement visant à pourvoir les postes approuvés par l'Assemblée générale dans le budget du Tribunal. L'affectation de ce personnel fourni à titre gracieux prendra fin le 30 juin 1998.

Annexe I

Évolution, par catégorie et au cours de la période considérée, des effectifs du personnel fourni à titre gracieux (type I)

<i>Catégorie</i>	<i>31 décembre 1997</i>	<i>31 mars 1998</i>	<i>30 juin 1998</i>
a) Stagiaires	57	115	71
b) Experts associés (série 200)	95	91	85
c) Experts de la coopération technique	28 ^a	28	26
d) CSNU	35	42	37
Total	215	276	219

^a Des informations indiquent que l'un des membres du personnel détaché à titre gracieux auprès de l'ONU, auparavant classé parmi le personnel de type II, remplit les conditions requises pour entrer dans la catégorie du personnel détaché à titre gracieux (il s'agit d'un expert de la coopération technique); il a donc été reclassé parmi le personnel de type I. Un deuxième expert de la coopération technique travaille avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) depuis septembre 1997, mais il n'en a été fait mention qu'au début du mois de juillet 1998.

Annexe II

Personnel fourni à titre gracieux (type II), par département, nationalité et durée des services

(État au 30 juin 1998)

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif</i>	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Département ou bureau : Département de la gestion				
Norvège	1		x	
Total Département de la gestion	1			
Département ou bureau : Département des opérations de maintien de la paix				
Afrique du Sud	1			x
Allemagne	1	x		
Allemagne	1		x	
Allemagne	3			x
Argentine	1	x		
Argentine	1		x	
Australie	4		x	
Australie	1			x
Autriche	1	x		
Autriche	2			x
Belgique	1		x	
Belgique	3			x
Brésil	1	x		
Brésil	2		x	
Brésil	3			x
Canada	1	x		
Canada	1		x	
Canada	2			x
Danemark	1	x		
Danemark	1			x
Espagne	2		x	
Espagne	1			x
États-Unis d'Amérique	3		x	
États-Unis d'Amérique	9			x
Fédération de Russie	1		x	
Fédération de Russie	2			x
France	1		x	
France	6			x
Guatemala	1		x	
Irlande	1		x	
Irlande	1			x
Italie	1	x		
Italie	2		x	
Italie	6			x

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif</i>	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Namibie	1		x	
Norvège	1		x	
Norvège	4			x
Nouvelle-Zélande	1		x	
Pays-Bas	1	x		
Pays-Bas	3			x
République tchèque	1			x
Royaume-Uni	2	x		
Royaume-Uni	4		x	
Royaume-Uni	2			x
Singapour	1	x		
Singapour	2		x	
Slovaquie	1		x	
Suède	2	x		
Suède	1		x	
Suède	4			x
Suisse	1		x	
Suisse	1			x
Turkménistan	1			x
Turquie	2		x	
Turquie	1			x
Total Département des opérations de maintien de la paix	106			
Département ou bureau : Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie				
Australie	1		x	
Autriche	1	x		
Belgique	1	x		
Cameroun	1	x		
Canada	3	x		
Chine	1		x	
Danemark	1		x	
États-Unis d'Amérique	4	x		
États-Unis d'Amérique	1		x	
États-Unis d'Amérique	4			x
Finlande	1			x
France	3		x	
Grèce	1	x		
Iran	1	x		
Italie	2		x	
Italie	1			x
Malaisie	1	x		
Mali	1	x		
Norvège	1	x		
Pays-Bas	2	x		

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif</i>	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Royaume-Uni	4	x		
Royaume-Uni	2		x	
Royaume-Uni	1			x
Suède	1	x		
Suisse	1		x	
Suisse	1			x
Total Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie	42			
Département ou bureau : Tribunal international pour le Rwanda				
Allemagne	1			x
Danemark	1	x		
Danemark	1			x
Pays-Bas	6	x		
Total Tribunal international pour le Rwanda	9			
Département ou bureau : Bureau de coordination des affaires humanitaires				
Colombie	2			x
Costa Rica	1			x
Égypte	1			x
Équateur	2			x
Guatemala	3			x
Pérou	3			x
Venezuela	3			x
Total Bureau de coordination des affaires humanitaires	15			
Département ou bureau : Bureau chargé du Programme Iraq				
France	1		x	
Total Bureau chargé du Programme Iraq	1			
Département ou Bureau : Bureau des Nations Unies à Nairobi				
Belgique	1			x
Total Bureau des Nations Unies à Nairobi	1			
Total général	175			

Annexe III

Évolution par département, des effectifs du personnel fourni à titre gracieux (type II)

Département/bureau	31 décembre 1998	31 mars 1998	30 juin 1998
Département des affaires économiques et sociales	5	4	0
Département de la gestion	4	4	1
Département des opérations de maintien de la paix	128	113	106 ^a
Commission économique pour l'Europe	1	2	0
Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie	48	63	42
Tribunal international pour le Rwanda	7	15	9
Bureau de coordination des affaires humanitaires (ancien Département des affaires humanitaires)	60	42	15 ^b
Bureau des services de contrôle interne	1	1	0
Bureau chargé du Programme Iraq	1	1	1
Bureau des Nations Unies à Nairobi	1	1	1
Total	256	246	175

^a Des avis de vacance de poste ont été publiés le 2 juillet 1998 afin de nommer des membres du personnel aux postes occupés par le personnel détaché à titre gracieux au Département des opérations de maintien de la paix.

^b Ce personnel détaché à titre gracieux auprès du Bureau de coordination des affaires humanitaires est disponible ponctuellement et fait partie des équipes de réserve des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe.

Annexe IV

Personnel fourni à titre gracieux (type II), par nationalité

(État au 30 septembre 1997)

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif</i>
Afrique du Sud	1
Allemagne	6
Argentine	2
Australie	6
Autriche	4
Belgique	6
Brésil	6
Cameroun	1
Canada	7
Chine	1
Colombie	2
Costa Rica	1
Danemark	5
Égypte	1
Équateur	2
Espagne	3
États-Unis d'Amérique	21
Fédération de Russie	3
Finlande	1
France	11
Grèce	1
Guatemala	4
Iran (République islamique d')	1
Irlande	2
Italie	12
Malaisie	1
Mali	1
Namibie	1
Norvège	7
Nouvelle-Zélande	1
Pays-Bas	12
Pérou	3
République tchèque	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	15
Singapour	3
Slovaquie	1
Suède	8
Suisse	4
Turkménistan	1
Turquie	3

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif</i>
Venezuela	3
Nombre de pays : 41	Total, type II
	175
